



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Loire

Mairie
Saint - Pal de Chalencon



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

VENDREDI 3 MAI

A 20H00

Sont présents : Pierre BRUN, Raphaël VARAGNAT, Gérard LAVAL, Thérèse VALENTIN, Odile JAFFRE, Denise MAISONNEUVE, Patrice PEYROCHE, Raymond POTY, Philippe PETIT, Marc CHAMBAS, Anaïs DELCROIX.

Est absente excusée : Vahiné DUPIN absente a donné pouvoir à Pierre BRUN

Sont absents : Frédéric CALET ; Claudius CHAPUIS, Chantal ARABEYRE

Nombre de votants : 12

Président de Séance : Pierre BRUN

Secrétaire de Séance : Raphaël VARAGNAT

ORDRE DU JOUR

- **Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mai 2024**
- **2024.**

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mai 2024 par le président de séance, Mr Pierre BRUN ; le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

VOTE : 14 POUR

- **Délibération : Subventions aux associations**

L'association MAM « Les Petits Saint-Palous » a sollicité la commune pour une aide de 1 000 €.

VOTE : 13 POUR, 1 ABSTENTION

- **Délibération : Adhésion des Communes de Saint-Romain-les -Atheux, de Saint-Régis-du-coin et de Jonzieux au Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants.**

La commune de Saint-Pal-de-Chalencon doit se prononcer sur l'adhésion de ces 3 communes au Syndicat Intercommunal pour la Capture des Carnivores Domestiques Errants.

VOTE : 14 POUR

- **Délibération : DM n°1 Centre de Vie Cœur du Bourg**

Le budget du centre de vie a besoin d'être ajuster, dépenses de fonctionnement + 5000 € au compte 6577 et – 5 000€ au compte 66111.

VOTE : 14 POUR